# ANNEXE 1



#### **Protection fonctionnelle:**

## Renforcer la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l'objet dans le cadre de leurs fonctions

#### De quoi s'agit-il?

La protection fonctionnelle désigne les mesures de pro tection et d'assistance dues par l'administration à tout agent public victime d'une atteinte à ses biens ou à sa personne en raison de ses fonctions.

#### Pour qui?

- fonctionnaires (stagiaires, titulaires, à la retraite)
- agents contractuels
- dans certains cas aux ayants droit de l'agent

#### Pour quels faits?

Atteintes volontaires verbales, physiques ou psychologiques, portées à l'intégrité de la personne (y compris sur les outils numériques, les réseaux sociaux) : menaces, insultes, outrages, diffamation, actes de harcèlement...

La protection peut aussi être accordée en cas d'atteinte aux biens.

#### A quoi sert-elle?

En fonction des circonstances, notamment au remboursement de frais d'avocat, de dégâts occasionnés à des biens, à déclencher des actions envers un hébergeur si propos diffamatoire sur des sites internet, signalement au procureur, des sanctions ...

#### Pour en savoir plus :

Code général de la fonction publique (art. L. 134-1 à L. 134-12)

Décret n° 2017-97 du 26 janvier 2017

#### Quelle est la procédure ?

L'agent victime de préjudices liés à l'exercice de ses fonctions doit en tout premier lieu les signaler à son supérieur hiérarchique.

Il doit ensuite effectuer sa demande sur le portail Colibri <a href="https://demarches.demarches.ac-versailles.fr/siaj-traitement-des-protections-fonctionnelles/">https://demarches.demarches.ac-versailles.fr/siaj-traitement-des-protections-fonctionnelles/</a>

Il est invité à joindre l'ensemble des pièces demandées sur le portail et l'ensemble des pièces qu'il estime utiles à l'instruction de sa demande.

### Besoin d'un complément d'information?

Un kit d'information est disponible en ligne sur la page Colibris <a href="https://demarches.demarches.ac-versailles.fr/siaj-traitement-des-protections-fonctionnelles/">https://demarches.demarches.ac-versailles.fr/siaj-traitement-des-protections-fonctionnelles/</a>